



DIE GEBIRGSKANTONE

Regierungskonferenz der Gebirgskantone
Conférence gouvernementale des cantons alpins
Conferenza dei governi dei cantoni alpini
Conferenza da las regenzas dals chantuns alpins

**EMBARGO: lundi 29.09.2014, 13.00 heures
(Cela vaut aussi pour les annexes)**

Communiqué de presse

Stratégie des cantons alpins pour un espace alpin viable

La Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) veut que l'espace alpin et ses vallées restent agréables à vivre et autonomes. La paysanne de montagne comme le touriste, la jeune ingénieure comme le retraité rentré au pays natal, tous doivent pouvoir trouver ici des conditions existentielles attrayantes et propices au travail. La «Stratégie territoriale des espaces alpins caractéristiques en Suisse» de la CGCA montre ce qui est nécessaire pour créer ces conditions. Elle constitue le cadre d'action commun des cantons alpins.

Coire, le 29 septembre 2014. La Suisse est considérée comme un «pays de l'Arc alpin» et perçue comme tel à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Les Alpes sont pour la Suisse un emblème porteur d'identité. Mais l'espace alpin est bien plus qu'un simple support de projection pour les traditions et les stratégies de marketing.

Les cantons alpins perçoivent l'espace alpin comme un cadre de vie, un espace économique et culturel diversifié avec des régions et des vallées pleines de vie et un haut degré d'autodétermination. A l'avenir comme par le passé, l'espace alpin doit offrir à environ 20 % de la population suisse de tous âges des conditions existentielles attrayantes et favorables au développement personnel.

Pour concrétiser cette vision, il convient de prendre en compte les forces et les faiblesses de l'espace alpin. Il est par exemple l'emblème de l'industrie touristique, un précieux espace de délasserment, un site de production d'énergie hydraulique; il assume des charges considérables en faveur de la Suisse et de l'étranger; on y parle quatre langues avec une grande richesse culturelle. Mais l'espace alpin est aussi confronté à divers problèmes et dangers dus aux défis toujours plus complexes de la globalisation, de la mobilité, de la fuite des cerveaux ou des changements climatiques. Il y a également les déficits en infrastructures et en approvisionnement de base, les possibilités limitées pour le développement d'une économie très diversifiée ainsi que les prescriptions toujours plus restrictives comme la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage qui pénalise les régions de montagne de manière disproportionnée. Pour relever ces défis, la CGCA propose une stratégie territoriale commune.

Des centres forts pour un espace alpin plein de vie

«Un centre fort pour chaque vallée»: c'est l'un des quatre principaux piliers de la stratégie de la CGCA. L'espace alpin ne veut pas d'un regain d'activité généré par quelques agglomérations et par de grands centres touristiques. Chaque vallée est tributaire de son propre centre fonctionnel, afin de garantir l'approvisionnement local et régional de base. A l'instar du «réseau de villes suisses» propagé depuis des décennies sur le Plateau, un réseau de centres de petite et de grande taille, à l'échelon régional et national ou d'importance internationale sert de structure de base à la vie quotidienne et aux activités économiques de l'espace alpin.

Pour qu'un tel réseau de villes soit opérationnel et que les centres fonctionnent en tant que centres de vie des différentes vallées, ils doivent être interconnectés entre eux et avec les espaces métropolitains environnants grâce à des offres efficaces de transport et de communications.

Les «métropoles alpines» de la Città Ticino, de la vallée du Rhin et de la vallée du Rhône sont les «fleurons» de tout le réseau de centres de l'espace alpin. Elles sont comparables aux petites et moyennes villes et agglomérations du Plateau et doivent pouvoir se développer en fonction de leur importance. Il s'agit des infrastructures de transport, des instituts de formation et de recherche d'importance nationale, d'une forte dynamique économique et démographique. Ces grands centres doivent être reliés aux centres régionaux et locaux des vallées.

S'agissant de la desserte, les grands fonds de vallées multifonctionnels de l'espace alpin fonctionnent différemment des agglomérations radiocentriques du Plateau; la politique des agglomérations devrait tenir compte de ce fait avec des exigences différenciées selon les divers types d'agglomérations.

Les développements économiques des centres de l'espace alpin sont fortement tributaires de l'existence possible, voire de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. A cet égard, la Confédération doit également analyser les marges de manœuvre et les instruments d'encouragement.

Une plus grande liberté de conception pour des solutions adaptées aux besoins concernant la préservation et l'utilisation des ressources naturelles

Concernant la mise en œuvre de la stratégie, les cantons alpins veulent assumer une fonction de pilotage et de coordination au plan politique et technique.

De la part de la Confédération et de leurs partenaires du Plateau, les cantons alpins souhaitent et espèrent une plus grande marge de manœuvre dans la législation pour des solutions adaptées aux besoins in situ. Par exemple, protéger sans compromis les forêts de mélèzes en Engadine, c'est comme porter de l'eau à la rivière: comme il n'y a quasiment que des mélèzes, il faut relativiser la nécessité de la protection de cette vallée. Par ailleurs, il convient de vérifier les périmètres de l'IFP qui englobent des villages entiers et des infrastructures touristiques.

L'utilisation de la force hydraulique dans l'espace alpin doit également être optimisée et développée. Les sites déjà exploités doivent être prioritaires, alors que les nouvelles installations doivent être réalisées lorsqu'elles affichent un bon potentiel coûts-utilité dans l'optique d'une durabilité globale. L'énergie hydraulique est et reste le pilier central de la politique suisse de l'électricité.

Les cantons alpins ne demandent pas carte blanche pour le développement de l'espace alpin. Globalement, ils soutiennent les objectifs de protection et de sauvegarde de la nature et du paysage. Cependant, pour faire prospérer son économie et offrir à sa population des conditions existentielles attrayantes et propices au travail, l'espace alpin requiert davantage de libertés et moins de restrictions dans les régions prioritaires. Pour valoriser les ressources naturelles de l'espace alpin, il faut aussi pouvoir les exploiter efficacement et en fonction des besoins locaux.

Vous trouverez de plus amples informations dans les documents suivants:

- Document stratégique, août 2014 (f/a/i)
- Prise de position, août 2014 (f/a/i)
- Jeu de transparents de la conférence de presse du 29 septembre 2014 (f/a)

Personnes de contact:

- Dr Mario Cavigelli, président de la CGCA; 081 / 257 36 01; mario.cavigelli@bvfd.gr.ch
- Fadri Ramming, secrétaire général de la CGCA; 081 / 250 45 61; fadri.ramming@bluewin.ch